



VILLE D'UZERCHE

Courriel : mairie@uzerche.fr

Téléphone : 05.55.73.17.00

Fax : 05.55.98.44.55

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2^e séance du 13 avril 2022

Afférents au C.M. : 23

En exercice : 23

Présents et absents ayant donné pouvoir : 23

Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 13 avril à 20h, le conseil municipal d'UZERCHE, dûment convoqué le vendredi 08 avril 2022, s'est assemblé salle n°2 de l'ancien lycée de garçons, sous la présidence de monsieur Jean-Paul GRADOR, maire.

Présents : M. Jean-Paul GRADOR, maire, Mme Catherine CHAMBRAS, M. François FILLATRE, M. Jean-François BUISSON, M. Jérémy RIGAUD, adjoints au maire, M. Yves CHEFDEVILLE, M. François BORDILLON, Mme Nathalie RAUFLET, Mme Emmanuelle MARTIN, M. Stéphane BOURDALOU, Mme Marie NICAUD, Mme Enora MAHE, M. Patrick PIGEON, Mme Rosine CHAUFFOUR ROBINET, Mme Evelyne DEBARBIEUX, M. Anthony ROUGERIE, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Frédérique REAL (pouvoir à Mme Marie NICAUD), Mme Catherine MOURNETAS (pouvoir à M. François FILLATRE), M. Guy LONGEQUEUE (pouvoir à M. Jérémy RIGAUD), Mme Simone BESSE (pouvoir à Mme Emmanuelle MARTIN, Mme Armelle COTTRANT (pouvoir à M. Jean-François BUISSON), M. Benjamin LAPORTE (pouvoir à Mme Catherine CHAMBRAS),

M. Guillaume JOIE (pouvoir à Mme Rosine CHAUFFOUR ROBINET)

Secrétaire de séance : M. Jérémy RIGAUD

N° de la délibération : 2022-02-03.6b

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU PUY GROLIER - EXERCICE 2021

Madame Catherine CHAMBRAS, adjointe au maire, présente aux membres de l'assemblée les résultats de clôture de l'exercice 2021 de ce budget, qui présente un déficit d'investissement global de 214 833,60 €.

La section de fonctionnement présente de son côté un déficit de 25 622,45 €.

Aussi, le besoin de financement de la section d'investissement doit être reporté en dépenses d'investissement (au compte 001) et le déficit de fonctionnement doit être reporté en dépenses (au compte 002).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR APPROUVE le compte administratif du budget annexe du lotissement du Puy Grolier de l'exercice 2021,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame Catherine CHAMBRAS ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, à la majorité absolue des suffrages exprimés (5 abstentions : M. Patrick PIGEON, Mme Rosine CHAUFFOUR ROBINET, M. Guillaume JOIE, Mme Evelyne DEBARBIEUX, M. Anthony ROUGERIE),

1/ DECIDE de reporter le déficit d'investissement de 214 833,60 €, au compte 001 et le déficit de fonctionnement de 25 622,45 € au compte 002 du budget primitif 2022.

Fait à Uzerche, le 13 avril 2022

Le maire, Jean-Paul GRADOR

